

Fiche sectorielle de mutualisation prévisionnel 2025

Mise à disposition des Services Techniques de la commune du Cendré
au profit de la Clermont Auvergne MétropolePatrimoine bâti

Délégation du Conseil métropolitain du 20 janvier 2017

Délégation du Conseil municipal du 15 décembre 2016

Pour la Ville de Le Cendré :

Direction / Service mis à disposition :

Directeur / Chef de service :

Référénts avec Clermont-Auvergne-Métropole :

Services Techniques

M. PERRIN Ludovic

M. TESSIER Denis / Mme AFONSO FERREIRA COELHO Esméralda

Pour Clermont Auvergne Métropole :

Direction / Service de rattachement :

Directeur / Chef de service :

Référént avec la commune :

Service Patrimoine Bâti Métropolitain

email : patrimoinecommunautaire@clermontmetropole.eu

Madame Lucie LEROY-SCHITT

Madame Lucie LEROY-SCHMITT



VII ET ANNEXE

A LA DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 31 mai 2025 n° 25/05/21/004

Le Maire,

Hervé PRONONCE

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir à l'entretien de l'antenne de la bibliothèque Hugo PRATT. Le service mis à disposition assure le nettoyage et la maintenance de 1^{er} niveau de la médiathèque (petites réparations, sauf l'électricité).

Il est entendu que la Ville prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité de service.

Détail des montants prévisionnels pour l'année 2025

Activité	Masse salariale			Dépenses affectées directement	Total
	ETP	Fréquence d'intervention hebdomadaire sur le site	Masse salariale (toutes charges incluses)		
Entretien de la bibliothèque Hugo PRATT	0.28 ETP (Agent à temps non complet (28h/sem))	10h / Sem. (10h/sem correspondent à 35.7% de sa base)	10.300 €	300 €	10.600 €
Total annuel					10.600 €

Le montant annuel prévisionnel au titre de cette mise à disposition est de **10.600 euros**.